

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse
Band: 11 (1931)
Heft: 3

Artikel: Le nom de Lausanne
Autor: Aebischer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-71313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le nom de *Lausanne*

par *Paul Aebischer*.

Refaire l'histoire des recherches auxquelles a donné lieu le nom de Lausanne, c'est refaire, en raccourci, l'histoire des diverses tendances qui se sont manifestées dans la science, qui n'est que trop souvent une pseudo-science, de la toponymie. Formes inventées, rapprochements fantastiques, hypothèses hasardées, méconnaissance des conditions locales, conclusions précipitées, on y retrouve tout, même des idées fort soutenables et des conjectures plausibles.

Pour ne signaler que l'une ou l'autre de ces solutions qui ne satisfont point, Gatschet voit dans *Lausanne* un nom celtique qu'il compare à *Divonna*, *Divonne*, *Albonna*, *Aubonne*, et admet justement un *Lousonna* — auquel il ajoute, à tort, un parallèle *Lousonnus* — primitif, où il retrouve un *Laus*, nom du Flon, torrent aujourd'hui canalisé, qui traverse la ville de Lausanne et va se jeter plus bas dans le lac Léman. Il finit par dire: « Ce que *Laus* signifie, je l'ignore; quant à la terminaison *-onna*, je la suppose être plutôt une abréviation du mot celtique *avon* ... (rivière, eau) que d'être une terminaison d'adjectif »¹. Egli, lui, patauge bien plus encore: partant d'une forme *Lausodunum* qui n'a jamais existé que dans l'imagination de quelque celtomane, il y voit lui aussi le nom du *Laus*, suivi naturellement de *dun* « colline », et traduit par conséquent *Lausanne* par « Bachhügel »². Et Studer, plus naïf et plus téméraire, rapproche le nom de *Lausanne* d'un mot romanche *aloussa*, *lausa*, porté par le cerisier à grappes, *Prunus avium* L.³.

¹ A. Gatschet, *Promenade onomatologique sur les bords du lac Léman*, Berne 1867, p. 15.

² J. J. Egli, *Nomina geographica*, Leipzig 1872, p. 321.

³ J. Studer, *Schweizer Ortsnamen*, Zürich 1896, p. 150.

Ce n'était là, heureusement, qu'une aberration isolée. La tendance générale, malgré tout, était d'admettre une solution plus raisonnable. De Crousaz, en effet, en 1867, a la même idée que Gatschet — il n'est pas sûr que l'opinion de l'un ne soit que le reflet de celle de l'autre, et il est possible que tous deux soient arrivés indépendamment à la même conclusion — : il dit que « cette ville paraît avoir tiré son nom de *Laus*, ancien nom du Flon qui prend sa source aux Sept-Fontaines près d'Epalinges »⁴. Cette étymologie est celle qui a été admise généralement, avec parfois quelques variantes, par les érudits locaux. Dumur, par exemple, qui signale d'ailleurs l'hypothèse de Studer sans se prononcer sur sa valeur, dit que l'étymologie de Lausanne est incertaine, mais il signale des formes *Laus* en 1502, 1552, 1761, pour désigner le Flon, et ajoute qu'« il semble dès lors assez indiqué de faire le rapprochement entre *Laus* et *Lausanne* »⁵. Jaccard, après avoir rejeté nettement l'étymologie de Studer, reprend celle de Crousaz, insiste sur la ressemblance de la forme *Lousonna* avec celle d'autres noms de rivière, et précise que « toutes les anciennes graphies renferment très nettement le nom *Laus* et le suffixe celtique *ona* rivière, suffixe qui entre dans la composition du nom de nombreux cours d'eau de notre pays »⁶. Et c'est exactement la même opinion qu'il soutient dans son *Essai de toponymie*⁷ : cette idée a été reprise par M. Maxime Reymond, qui précise que « le radical *Lous* a dû être primitivement donné à la rivière formée de la réunion de la Louve (anciennement *Laus*, *Loue*) avec le Flon, et à l'embouchure de laquelle se trouvait le vicus romain »⁸, par M. Muret, bien que d'une façon plus réticente, puisqu'il parle de ce « nom antérieur aux Romains, probablement dérivé par le suffixe

⁴ Martignier et de Crousaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne 1867, p. 480.

⁵ B. Dumur, *Le vieux Lausanne*, Revue historique vaudoise, 9e année (1901), p. 200.

⁶ H. Jaccard, *Lausanne*, Revue historique vaudoise, 10e année (1902), pp. 344—346.

⁷ H. Jaccard, *Essai de toponymie*, Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2e série, t. VII, Lausanne 1906, p. 225.

⁸ M. Reymond, *De quelques anciens noms de lieux de Lausanne*, Revue historique vaudoise, 27e année (1919), p. 8.

-onna d'une forme antique du nom jadis commun à la Louve et au Flon »⁹, par M. Viollier enfin¹⁰. Dernièrement cependant, M. Cramer, après avoir repoussé la solution proposée par M. Gröhler — solution sur laquelle je reviendrai dans un instant —, affirme lui aussi que *Lousonna* doit être un nom de cours d'eau: « *on(n)a* — dit-il — ist ein sehr geläufiges Fluß-Grundwort », et « *Lous, Los-* aber ist ein auf ehemals keltischem Gebiet öfter vorkommender Flußnamen-Wortstamm »¹¹: il en rapproche — de quel droit, je me le demande — le nom de *Losa*, localité des Tarbelli en Aquitaine, aujourd'hui Dax, sur l'Adour, ainsi qu'un *fluvius Lossa* de la région des Alpes, signalé par Buck.

Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouve une autre opinion. Jaccard¹², et avant lui Holder¹³, chose bizarre, disent que d'Arbois de Jubainville tire *Lausanne* du nom propre gaulois *Lousos*, dont dérivent le cognomen latin *Lausus* et le gentilice *Lausius*, tous deux fréquents dans les auteurs et les inscriptions. Il est vrai que d'Arbois de Jubainville, à côté d'idées excellentes et d'étymologies assurées, a eu la tendance à exagérer le rôle des noms de personne dans la formation des noms de lieu, et à voir des noms de personne partout: mais je n'ai pu retrouver, je l'avoue, cette étymologie de *Lausanne* dont Holder et Jaccard lui attribuent la paternité: et je crois bien que cette attribution est inexacte. Par contre, cette idée est soutenue par M. Gröhler qui voit en effet à la base de *Lausanne* « ein Personennamen **Lousus*, aus *Lousius* ..., das auf einer merowingischen Münze zu Paris und in zwei Inschriften aus England erhalten ist. *Lausus* ist die der galischen entsprechende lateinische Schreibung »¹⁴.

⁹ E. Muret, in E. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, Lausanne 1921, p. 44.

¹⁰ D. Viollier, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne 1927, p. 194.

¹¹ Cramer, in Pauly-Wissowa-Kroll, *Real-Encyclopädie* ..., 26e demi-volume, Stuttgart 1927, col. 1532.

¹² H. Jaccard, *Essai de toponymie*, p. 225.

¹³ A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 292.

¹⁴ H. Gröhler, *Über Ursprung und Bedeutung französischer Ortsnamen*, Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher, V. Reihe, 2. Bd., 1. Teil [seul paru], Heidelberg 1913, p. 173.

Mais j'ai dit ailleurs¹⁵ de quelles précautions il fallait user pour ne pas courir le risque de tomber dans la pseudo-science en voulant retrouver des noms de personne un peu partout dans les noms de lieu. Sans doute est-il plus que licite de voir à la base de toponymes en *-acum* ou en *-anum* des noms de personne; sans doute est-il encore permis, si l'on apporte de bonnes raisons phonétiques et historiques, de voir dans d'autres noms de lieu des noms de personne pris tels quels, au génitif ou à l'ablatif. Mais sitôt qu'il s'agit de toponymes appartenant à une catégorie qui ne s'explique pas, nécessairement ou presque nécessairement, par un nom de personne, il faut, avant de faire rentrer ce toponyme dans la série des noms de lieu formés avec des noms de personne, apporter des preuves de ce que l'on veut affirmer. Et si l'on ne peut pas démontrer — ce qui sera presque toujours le cas — que le nom de personne que l'on propose a été porté par le fondateur de l'endroit, ou par un individu qui a eu une part importante à l'histoire de cette localité, la solution qui consiste à expliquer ce toponyme par un nom de personne reste, en principe, une pure hypothèse, rendue plus ou moins vraisemblable seulement si l'on fait voir, par exemple, que ce nom de personne a été connu dans la région. Mais cette hypothèse devra immédiatement céder le pas à une autre hypothèse, si cette dernière, basée sur des considérations diverses, sur la situation géographique de la localité, est plus vraisemblable.

Or, nous n'avons aucun indice que le nom **Lousus* ou même *Lousius*, ait été connu chez nous: les deux seules inscriptions qui le signalent proviennent de Tower Taye et de Haltwisthleburn, en Angleterre¹⁶. Quant à la monnaie mérovingienne portant ce nom, elle a pu voyager beaucoup avant d'arriver à Paris où elle a été retrouvée. En ce qui concerne le nom *Lausus*, que l'on pourrait faire intervenir en supposant que l'on est en présence d'une latinisation d'un **Lousos* gaulois, rien ne permet de croire qu'il s'agisse d'un nom d'origine celtique: il est même probable, bien qu'on

¹⁵ *Minnodunum-Moudon et Eburodunum-Yverdon*, Revue celtique, vol. XLIV (1927), pp. 322—323.

¹⁶ *CIL* VII 600 et 680.

connaisse un *Lausus* ami de Martial¹⁷, — peut-être s'agit-il d'un *Licinius Lausus*¹⁸, originaire de Saetabis en Espagne citérieure, soit d'un compatriote de ce poète — qu'il est plutôt de provenance étrusque, puisqu'un *Lausus* était fils du roi étrusque Mezentius, qu'un fils de Numitor — nom étrusque lui déjà — s'appelait aussi *Lausus*, et qu'il a existé des noms *Lausenna*, *Lavsies*¹⁹, ce dernier très certainement étrusque, et retrouvé sur une inscription de Fiesole. Au surplus — et c'est là un argument qu'on ne peut négliger — on ne connaît aucun autre toponyme en *-onna* formé sur un nom de personne: pourquoi, dès lors, vouloir faire une exception de *Lousonna*?

Reste donc seule debout l'hypothèse que *Lausanne* soit un hydronyme. Certes, si l'on considère que le *Lousonna* romain ne s'élevait pas là où est le *Lausanne* actuel, soit sur la hauteur, mais qu'au contraire le *vicus* s'étendait dans la plaine de Vidy, dans le territoire compris entre le Flon et la Chamberonne, au point de jonction de plusieurs routes romaines, une venant de St.-Sulpice, et signalée par un lieu-dit *Etraz* < *strata*, une autre venant de Chavannes — on en a retrouvé le pavé sous le Bois de Vaux — une autre encore de Renens, et une quatrième de l'est²⁰; et si on remarque surtout que la plus importante de ces routes, la quatrième, celle qui venait d'Italie, par le Summus Poeninus et Vibiscum, entrait justement dans le *vicus* après avoir passé le Flon, il serait naturel que cet endroit ait pris son nom de la rivière même. Il y avait là, on l'a remarqué déjà, un relai naturel, et une agglomération se forma autour²¹. Ce fut *Lousonna*, bourgade dépendant d'Aventi-

¹⁷ P. de Rhoden et H. Dessau, *Prosopographia imperii romani saec. I, II, III*, pars II, Berolini, 1897, p. 257.

¹⁸ *CIL* XIV 3795.

¹⁹ W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse, neue Folge, Bd. V, no. 5, Berlin 1904, p. 85. Sur *Lausus*, cf. également Holder, *op. cit.*, t. II, col. 163.

²⁰ Cf. D. Viollier, *op. cit.*, pp. 425—426.

²¹ Sur la situation de la ville, et pour la bibliographie concernant les trouvailles archéologiques qui y ont été faites, cf. M. Reymond, *Le « Lousonna » de Vidy*, s.l.n.d., et F. Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel 1927, p. 523.

cum, et n'ayant elle-même que des magistrats d'ordre inférieur: on ne connaît qu'un P. Clodius Primus, revêtu de la charge mal définie de curateur des habitants du *vicus* ²². Et le fait que la série des monnaies retrouvées à Vidy paraît s'arrêter avec Constantin-le-Grand (306—337) et Constantin II (337—350) laisserait croire que c'est vers cette époque que l'emplacement fut abandonné, et que les habitants allèrent s'établir au-dessus, sur la colline où s'élève aujourd'hui le quartier de la ville de Lausanne appelé la Cité, dont la position était plus aisément défendable ²³, et le nom de *Lausanne* émigra lui aussi.

Que le *vicus* primitif ait donc pu prendre le nom du cours d'eau le long duquel il s'étendait, rien n'est plus facile, en principe. Et que le nom de *Lausanne* soit dû à celui du Flon, c'est ce qui peut paraître d'autant plus aisé que ce Flon a été appelé *Laus*. Un document de 1502, en effet, « parle d'une planche et bois en Pierre de Plan tendant au Flon appelé *Laus* dessous et d'occident. En 1552, Berne cède à la ville de Lausanne le bois de Sauvabelin limité à l'orient par l'eau, soit le Flon appelé *Laus*. En 1553, une place abergée à Jacques Semoraux sous la roche de Sauvabelin est jouxte le Flon appelé *Laus* » ²⁴. Gatschet aurait même connu un cas de *Laus* de deux siècles plus ancien: il dit que « *Laus* était le nom du Flon, tel qu'il est nommé encore en 1315 et 1558, et Lousonna était bâtie sur ses bords » ²⁵. Mais cet exemple de 1315 n'a jamais été retrouvé par la suite: il doit s'agir vraisemblablement, ou d'une erreur de Gatschet, ou d'une faute d'impression. De sorte que tous les exemples de *Laus*, pour désigner le Flon, seraient du XVI^e siècle: cette dénomination aurait été connue jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle, puisque Dumur mentionne une carte de 1761 portant l'indication: « le ruisseau autrefois appelé le *Laus* » ²⁶.

Mais cet argument, par le fait même qu'il veut prouver trop, qu'il démontre que ce nom de *Laus*, dénomination ancienne du

²² B. Dumur, *art. cit.*, p. 202.

²³ D. Viollier, *op. cit.*, p. 205.

²⁴ M. Reymond, in E. Mottaz, *op. cit.*, t. II, p. 157.

²⁵ A. Gatschet, *op. cit.*, p. 15.

²⁶ B. Dumur, *art. cit.*, p. 20.

Flon, aurait survécu jusqu'au XVI^e et peut-être jusqu'au XVIII^e siècle, n'a guère de valeur. Il est impossible, en effet, d'admettre qu'un étymon comme **Lausu-* se soit continué jusqu'après 1500 sous la forme *Laus*, avec la diphtongue *-au-*: à première vue, toutes ces graphies du XVI^e siècle se dénoncent comme étant, pour le moins, des formes refaites.

Il est impossible aussi, du reste, de ne pas rapprocher ce *Laus*, qui ne serait qu'une graphie savante due à l'influence du nom de *Lausanne*, d'un *Los*, désignant le principal affluent du Flon, soit l'actuelle Louve. Cette *Louve* est une déformation toute moderne du nom *Loue* porté par le ruisseau en 1867 encore, et couramment employé aux XIX^e et XVIII^e siècles: et cette forme *Loue* à son tour a pris la place, au XVIII^e siècle, des graphies *Lous* et *Los*. En 1502, par exemple, « Etienne Gauthier a une maison en la Chenalettaz, hors de la porte de Chaucrau, touchant la grande charrière tendant *ouz los*. La même maison est dite touchant la charrière allant vers *loz Los* en 1538. L'hôpital St-Jean, à l'entrée méridionale de la rue actuelle de la Louve, est dit en 1538 *juxta flumen appellatur Laus ex borea*. « Jouxte le fleuve appelé *Laus* » en 1571. Une maison voisine ... est en 1607 jouxte l'eau du Flon appelé *Laus* à orient. En 1663 encore, Jacques Touvenin vend une maison située à la rue du Pont touchant l'eau appelé *Laus* à vent »²⁷. Les dernières formes, à partir de 1538, sont identiques à la dénomination ancienne du Flon; celles antérieures à cette date de 1538, au contraire — il est vrai qu'elles ne sont pas nombreuses — sont *Loz* et *Los*. Etant donné que le Flon, comme la Louve, s'est appelé *Laus*, on peut raisonnablement supposer qu'à une certaine époque le ruisseau principal, comme son affluent, ont porté le nom de *Los*, *Loz* dont je le répète, *Laus* ne paraît être qu'une graphie savante²⁸.

²⁷ M. Reymond, in E. Mottaz, *op. cit.*, t. II, p. 157.

²⁸ Il n'est pas impossible toutefois que ce *los* masculin ait pris lui-même la place d'un **Lupa* féminin. Un texte de 1494 des archives de la famille de Loys, qui m'a été signalé par M. Reymond, mentionne en effet un verger sis à Lausanne, sous le ruisseau appelé *Auaz* à l'occident, qui est certainement l'actuelle Louve. M. Reymond expliquerait cette forme bizarre par un [L]*auaz*, ce à quoi je ne verrais pas d'inconvénient: cette forme

Ce n'est pas tout. Il est curieux de constater que tant pour l'un que pour l'autre de ces ruisseaux, la dénomination *Los*, *Laus*, n'apparaît qu'en 1502. Dans les textes du moyen-âge, ils sont fréquemment mentionnés, mais toujours, d'après ce qu'a bien voulu m'apprendre l'archiviste du canton de Vaud, M. Maxime Reymond, sous la forme de *Flon*. Cette dénomination de *Flon* < *flumen* est on ne peut plus fréquente dans la région de Lausanne, c'est-à-dire dans la partie méridionale du canton de Vaud, entre Vevey à l'est et Aubonne à l'ouest: on ne connaît pas moins de huit *Flon*²⁹, dont la moitié se jette directement dans le Léman, et il faut y ajouter encore le *Flon-Morand*, qui coule au nord de Lausanne et tombe dans la Paudèze, ainsi qu'un certain nombre de *Flonzel* < *flumicelli*. Si bien que, dans le cas qui nous occupe, nous voyons pour le ruisseau principal qui coule à Lausanne, la dénomination ancienne de *Flon* remplacée à un moment donné, vers 1500 semble-t-il, par *Laus*, et celle-ci à son tour céder devant *Flon*, qui a fini par reprendre le dessus. Quant à l'affluent, de *Flon* il a été appelé *Los*, *Laus*, lui aussi: et c'est ce nom qui a passé au féminin, se muant en *Loue*, puis enfin en *Louve*.

Ces multiples avatars ne simplifient certes pas la question. Le nom de *Flon*, en principe, n'est pas un déterminant suffisamment clair pour caractériser tel ou tel cours d'eau en particulier. Il peut servir, sans doute, aux habitants d'un village pour désigner le ruisseau, le torrent le plus important de la région, de même qu'en Catalogne le nom particulier d'un fleuve n'est en général pas usité dans les villages riverains, dont les habitants, pour le dénommer, emploient simplement l'expression *la riera* « la rivière »³⁰. Mais il est évident qu'au moment où *Flon* était nom commun — et il n'y a pas si longtemps qu'en Suisse romande il

pourrait en ce cas remonter à un fém. *Lupa*, dont le masc. *Lupus* a donné *Los*, comme je le ferai voir plus loin. Ce serait là une hésitation de plus dans la dénomination de ce cours d'eau, dénomination qui a tant varié au cours des siècles.

²⁹ E. Mottaz, *op. cit.*, t. I, p. 733.

³⁰ Cf. mes *Etudes de toponymie catalane*, II. *Les noms de lieu en -anum, -acum et -ascum de la Catalogne et du Roussillon*, Institut d'Estudis Catalans, secció filològica, Memòries, vol. I, Barcelone 1928, pp. 219—220.

l'était encore — il ne pouvait s'appliquer à un seul cours d'eau. On est obligé d'admettre, étant donné surtout qu'en Suisse romande, comme en France, les cours d'eau avaient à l'époque gauloise et à l'époque gallo-romaine une physionomie qui leur était propre, une véritable personnalité, et que la plupart d'entre eux étaient divins aux yeux des habitants du voisinage, qu'antérieurement à cette dénomination *Flon*, le cours d'eau en question en avait une autre.

Lui aussi, en effet, devait être une divinité pour laquelle les populations de la région avaient un culte; lui aussi devait vivre d'une vie divine. Sa source, au nord d'Epalinges, est encore appelée les *Sept-Fontaines* et deux des ruisselets qui, réunis, forment le Flon, prennent naissance au lieu-dit *Ballègue* < *bella aqua*. Ces deux noms de *Ballègue* et de *Sept-Fontaines*, aux sources mêmes du Flon, laissent supposer que celles-ci étaient connues des helvètes et des gallo-romains des alentours, qui s'y rendaient sans doute pour y faire de modestes offrandes au génie qui y avait sa demeure, qui s'identifiait avec le cours d'eau; peut-être même lui demandait-on la guérison de certains maux: cette qualification de *Ballègue*, en effet, permettrait de supposer qu'on attribuait à ces deux eaux des vertus spéciales. Et ce cours d'eau, matérialisation d'une divinité, étant le plus important de la région, le plus important qui passât à Lousonna, a été appelé, à partir d'une époque indéterminée, *Flumen*, simplement, soit *Flon*.

Mais il est improbable que ç'ait été là son vrai nom. Il devait avoir, certainement, une dénomination qui lui était propre: cette dénomination antérieure, faut-il peut-être la retrouver dans le *Loz*, *Los*, *Laus* du XVI^e siècle? Ce nom, en tout cas, ne paraît pas avoir été inventé au moyen-âge. A cette époque, sans doute, on a baptisé ou rebaptisé de nombreux cours d'eau: mais ces hydronymes ont été dérivés de noms de lieu — *Paudèze* de *Paudex*, *Lutrive* de *Lutry*, *Dullive* de *Dullit*, *Promenthouse* de *Promenthoux* —: ou bien ils ont été formés sur les noms des pièces de terre ou des lieux-dits qu'ils arrosaient, ou sur les noms des propriétaires de ces pièces de terre, comme le *Flon-Morand* cité plus haut; ou bien ils ont encore une tournure comique comme *Merdasson*, *Pis-sioux*, *Pissesang* — ruisseau près de Vaulruz (canton de Fribourg);

ou bien aussi ils sont dus à quelque caractère physique du cours d'eau: *Rougève* < *rubea aqua*, *Longigue* < *longa aqua*. Mais *Loz*, *Los*, *Laus* ne paraît rentrer dans aucune de ces catégories. Je pense, en effet, qu'il convient d'y voir un *Lupus*: un torrent des Alpes-Maritimes s'appelle le *Loup*, « *fluvium Lupi* » dans une charte du Xe siècle³¹, et le féminin *Lupa* est assez fréquent. On connaît la *Louve*, affluent de la Seine, la *Louve*, qui se jette dans l'Eure, la *Loue*, affluent du Doubs; et le nom du *Loing*, dont les eaux coulent dans la Seine, remonte à un accusatif *Lupanem*³²: on retrouve d'ailleurs, pour désigner ce cours d'eau, le nominatif *Lupa* dans des textes anciens³³. D'autre part, d'après Mistral, un affluent de l'Ille, en Dordogne, porterait aussi le nom de *Loue*, *Louo* en provençal³⁴. Il est vrai que d'Arbois de Jubainville ne voit dans le *Loup* des Alpes-Maritimes qu'une interprétation d'un nom plus ancien³⁵, et qu'il le rapproche du nom de la *Lippe*, *Λοπιτίας* chez Strabon, *Lupia* chez Tacite et Pomponius Mela³⁶. Mais il n'y a pas besoin de recourir à cette explication et de supposer, comme l'a fait de Félice, que *Loup* serait une sorte d'étymologie populaire, et qu'on aurait traduit le nom primitif du cours d'eau en *Lupus* « en voyant le cours impétueux de ce torrent, au fond d'une gorge sauvage »: qu'une rivière porte un nom d'animal, il n'y a là rien que de très naturel, pour peu que l'on scrute les idées religieuses des peuples anciens, et que l'on étudie la façon dont ils se représentaient leurs divinités, les divinités aquatiques en particulier. On sait les rapports étroits qui unissent Poseidon au taureau et au cheval, par exemple, et l'on a remarqué déjà que

³¹ R. de Félice, *Essai sur l'onomastique des rivières de France*, thèse de Paris 1907—1908, Paris 1906, p. 112.

³² Ant. Thomas, *Les noms de rivières et la déclinaison féminine d'origine germanique*, Romania, t. XXII (1893), p. 689.

³³ R. de Félice, *op. cit.*, p. 143.

³⁴ F. Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, t. II, p. 230. R. de Félice, *op. cit.*, p. 145, signale encore une *Louvette*, affluent de l'Odon (Calvados), mais il ajoute que ce cours d'eau devrait plutôt s'appeler *l'Ouveite*.

³⁵ J. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, 2e édition, Paris 1894, p. 211.

³⁶ Toutes les formes anciennes sont citées par Holder, *op. cit.*, t. II, col. 348.

de nombreux cours d'eau, en Grèce et au dehors, portent le nom du serpent³⁷, comme d'autres portaient ceux du lion, du taureau, du bouc, du sanglier, du cheval ou d'autres animaux. L'idée de serpent, génie d'un cours d'eau ou d'une source se retrouve dans l'Inde, l'Asie orientale, alors que celle du cheval, divinité aquatique, existe dans l'Europe septentrionale, et en Ecosse en particulier³⁸. Les Gaulois, eux aussi, se représentaient fréquemment les divinités des sources ou de cours d'eau sous la forme d'un animal: c'est ainsi que M. J.-U. Hubschmied a montré que l'*Aar*, *Arura*, était l'« aigle femelle », la *Charente*, *Caranta*, « le petit cerf (féminin) »³⁹; et j'ai proposé d'expliquer de la même façon les nombreux dérivés du gaulois *bebros* « castor » usités comme hydronymes — qu'il suffise de citer les *Brevenne*, *Brevonne*, *Brevon*, que l'on retrouve partout en France —, dérivés qui auraient le sens de « cours d'eau habités par le Castor, animal démonisé »⁴⁰. Or, précisément, le loup paraît avoir joué un rôle important comme démon de cours d'eau: à côté de noms comme *Taïnos*, nom ancien de l'Hyllikos, nom encore d'un fleuve de Pamphylie et d'un lit du Nil près d'Alexandrie, comme *Hipparis*, les actuels Fiume Rifrescolare et Fiume di Camarana à Camarana (Sicile), comme *Kriós*, nom d'un petit fleuve d'Achaïe qui se jette dans le golfe de Corinthe, et d'une rivière d'Asie mineure⁴¹, nous avons de très nombreux cours d'eau appelés *Lykus*, *Λύκος*, en Asie mineure, en Ionie, à Chypre, en Sicile, dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate, en Phénicie et en Sarmatie⁴²: et sur des monnaies de Laodicée, on retrouve même

³⁷ E. Küster, *Die Schlange in der griechischen Kunst und Religion*, Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, XIII. Bd., 7. Heft, Gießen 1913, p. 155.

³⁸ Cf. *Encyclopaedia of Religion and Ethics*, vol. I, Edinburgh 1908, p. 519.

³⁹ Cf. le compte rendu de sa conférence *Gallische Flussnamen und Götter in unserm Lande*, Neue Zürcher Zeitung, No. du 29 janvier 1928, 2e édition du dimanche, no. 164, p. 6.

⁴⁰ *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, Annales fribourgeoises, vol. XIX (1931).

⁴¹ Pauly-Wissowa-Kroll, *Real-Encyclopädie* . . . , 22e demi-vol., col. 1866—1867.

⁴² Pauly-Wissowa-Kroll, *op. cit.*, 26e demi-vol., col. 2389—2393.

un loup, soit avec la patte droite antérieure levée⁴³, soit avec une amphore renversée — caractéristique des dieux fluviaux — d'où s'échappe de l'eau, sous sa patte antérieure gauche⁴⁴. En Italie comme en Grèce, on trouve des traces du loup animal divin: c'est la louve de Romulus et Rémus, dont la statue était l'objet d'un culte⁴⁵ qui a dû pénétrer jusqu'en Espagne, ainsi qu'en témoignent deux inscriptions⁴⁶, et cette louve romaine, *Lupa*, avait été d'abord, selon M. Jullian⁴⁷, la fontaine du Palatin qui a alimenté Rome. Et qu'en Gaule également le loup ait été, au moins par endroits, l'objet d'un culte, c'est ce qu'a supposé déjà, avec beaucoup de vraisemblance, M. Jullian encore, en voyant dans *Lup-ara*, *Louvre*, un dérivé de *Lupa*. Le fait par conséquent d'expliquer les hydronymes *Loup*, *Loue*, *Louve*, comme le *Los* de Lausanne, par un culte du Loup ou de la Louve, animaux divins, qui s'identifiaient avec les cours d'eau auxquels ils ont laissé leur nom, est doublement admissible: d'abord parce que d'autres animaux ont été divinisés ainsi et identifiés avec des sources ou avec des rivières; ensuite, parce que le loup en particulier a été l'objet d'un culte que l'on constate un peu partout dans l'antiquité, et que nous avons des preuves précises que son culte pouvait se confondre avec celui des cours d'eau.

Et ce qui sera plus tard le Flon pouvait d'autant plus facilement être identifié avec le Loup, que ce cours d'eau, comme une bête sauvage, s'échappe en courant et en hurlant des grandes forêts mystérieuses qui s'étendaient au nord de Lousonna. — Mais alors, si *Los* représente vraiment un *Lupus* — forme qui peut

⁴³ F. Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, Abhandlungen der k. bayer. Akademie der Wissenschaften, I. Cl., vol. XVIII, fasc. 3, p. 742 (p. 218 de l'ouvrage paginé à part), et planche XII, no. 25.

⁴⁴ F. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 743 (p. 219 de l'ouvrage paginé à part) et planche XII, no. 26. Cf., sur ces monnaies et d'autres encore, avec la représentation du Lycos, Waser, dans Pauly - Wissowa, *op. cit.*, vol. VI, col. 2783.

⁴⁵ Cf. W. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, vol. II, 2e partie, col. 2160.

⁴⁶ *CIL* II 2156 (Bétique) et 4603 (Badalona, près Barcelone).

⁴⁷ C. Jullian, *Notes gallo-romaines*; CVII. Cherchez la source, *Revue des Etudes anciennes*, t. XXVII (1925), p. 212.

être, soit une traduction du nom gaulois correspondant, soit une adaptation latine de ce nom gaulois —, il s'ensuivrait que *Lousonna* n'a rien de commun avec cet hydronyme. La conclusion, on le voit, est grosse de conséquences. Sans doute n'est-il pas impossible de repousser absolument l'hypothèse que ce *Los* serait l'aboutissant phonétique d'un **Lousu-*, thème hydronymique dont serait dérivé *Lousonna*. Mais nous sommes en pleine hypothèse: un thème hydronymique de ce genre est inconnu, en effet, et surtout on n'a pas d'exemple d'un nom de lieu dérivé au moyen d'un suffixe *-onna* d'un nom de cours d'eau.

Il y a une objection plus grave. Si cette explication de *Lousonna* par un thème hydronymique **Lous-* qui aurait donné *Los*, nom attesté du Flon à partir de la fin du moyen-âge, peut à la rigueur être soutenue pour Lausanne, elle n'est pas valable pour les homonymes que nous connaissons de ce nom de lieu. Le grand tort des étymologies de *Lausanne* qui ont été proposées jusqu'ici, en effet, c'est de ne tenir compte que de la ville suisse de ce nom, et de négliger totalement les autres toponymes semblables, où n'a jamais coulé le moindre *Los*. Or, en Suisse romande déjà, ces noms ne font pas défaut: et, chose curieuse, ils désignent ou désignaient, non point des localités importantes, non pas même des hameaux, mais de simples lieux-dits. Je connais:

en la Lausenaz, lieu-dit à Hennens (Fribourg), à *la lojena* en patois local.

en la Lausannaz, lieu-dit à Vuissens (Fribourg), dénommé déjà «*En la Lausannaz* dans un plan de 1745⁴⁸. En patois, on dit: à *la lozenà*.

«*en la Lausannaz*», lieu-dit aujourd'hui débaptisé, figurant dans un plan de 1745 de la commune de Font (Fribourg), le long d'un ruisseau formant la limite de ce village et de Seiry; une source y prenait naissance⁴⁹.

«*en la Losanna*»⁵⁰, «*en la Losannaz*»⁵¹, lieu-dit actuellement débaptisé aussi, cité en 1550 dans un terrier de Bollion (Fribourg).

⁴⁸ Archives de l'Etat de Fribourg, Plan no. 52, fos. 1 et 3—4.

⁴⁹ Archives de l'Etat de Fribourg, Plan no. 56, fo. 6.

⁵⁰ Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de Cheyres no. 26, fos. CCLXXVIII^{VO}, CCIII^{XX} XV et CCCXXVIII.

Et il faut y ajouter une mention non datée d'une vigne appelée « En la *Lausenaz* » à Perroy (Vaud).

On ne peut évidemment ajouter à cette liste — qui ne comprend, chose curieuse, à l'exception du lieu-dit d'Hennens, que des noms de lieux-dits appartenant à l'actuel district de la Broye fribourgeoise — le nom de *Combaz-Losannaz*, lieu-dit au sud-ouest de Granges (district de la Veveyse, Fribourg), indiqué dans l'*Atlas topographique fédéral* au 1:25 000e, feuille no. 454, et appelé « En Combaz Losannaz » dans un plan de 1767⁵²: sa forme même dénote que le second terme, *Losannaz*, doit être un nom de personne. Et, de fait, ce nom a été connu en Suisse romande et ailleurs au moyen-âge: M. E. Muret a signalé l'existence d'une « *Lausanna*, filia Pagani Rufi »⁵³ en 1188, ajoutant très justement qu'alors « des adjectifs ethniques et même des noms de lieux ont été usités comme noms individuels »⁵⁴, phénomène qu'on retrouve par exemple en Catalogne⁵⁵ et dans l'Italie du nord⁵⁶, où *Lausanna* justement a aussi été connu comme prénom. Signalons encore une femme du nom de *Losenna* à Thierrens en 1228⁵⁷, et une autre appelée *Lausanna* à Crissier près de Lausanne en 1227⁵⁸: mais les diminutifs *Losanon*⁵⁹, *Losenon* et

⁵¹ Archives de l'Etat de Fribourg, Id., *ibid.*, fos. CCCXVII^{VO} et CCCXXX.

⁵² Archives de l'Etat de Fribourg, Plan no. 7, fo. 32.

⁵³ E. Muret, *Noms et surnoms usités dans la Suisse romande au moyen-âge et au seizième siècle*, Revue d'histoire suisse, t. III (1924), p. 6.

⁵⁴ *Livre d'or des familles vaudoises*; E. Muret, Les noms de personne dans le canton de Vaud, Lausanne, s. d., p. 5.

⁵⁵ Cf. mon étude *Essai sur l'onomastique catalane du IXe au XIIe siècle*, Anuari de l'Oficina romanica, vol. I (1928), p. 45.

⁵⁶ G. D. Serra, *Per la storia del cognome italiano. Nomi personali femminili piemontesi da nomi di paesi e città famose del medioevo*, Revista filologica, vol. I (1927) (numar omagial pentru Sextil Puscariu), pp. 85—98.

⁵⁷ *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. VI, Lausanne 1851, p. 183.

⁵⁸ *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, p. 218.

⁵⁹ J. Gumy, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, p. 371, no. 1016 (*Losanon*; 1317), p. 387, no. 1060 (*Losenon*, 3 ex.; 1324); p. 403, no. 1108 (*Losanon*; 1329); tous ces exemples se rapportent à une seule

Loseneta ont particulièrement été employés, au moins sur territoire fribourgeois, au XIV^e siècle en tout cas. Et ce serait par un accusatif en *-anem* de ce même prénom que j'expliquerais le nom du lieu-dit *En Lauzenan* à Prahins (Vaud), « *en Lausen* » au XVIII^e siècle et *à lóznā* en patois actuel, ainsi que M. Muret a bien voulu me le faire savoir.

Par contre, nous constatons l'existence de lieux-dits identiques à *Lausanne* en dehors de la Suisse: Philippon signale *La Lauzanne*, lieu-dit de la commune de l'Albergement-de-Varey (Ain)⁶⁰, et un notaire fribourgeois, enregistrant en 1681 un acte concernant des terres situées à Bionnasset, dans la paroisse de St.-Gervais, en Faucigny, cite un lieu-dit « *en Losenat*, dans les confins du mesme mas »⁶¹. Cette même Haute-Savoie, en tout cas, connaît le nom *Lanzenette*, hameau de Margencel, « *in loco qui dicitur Lausaneta* » au XI^e siècle⁶², *Losoneta* en 1288⁶³, nom dans lequel M. Marteaux a déjà vu⁶⁴ un dérivé du nom de ville de *Lausanne*.

Plus loin encore, nous avons *Lozanne*, localité du département du Rhône mentionnée maintes fois dans le *Cartulaire de Savigny*: ainsi a-t-on — on ne trouve que ces deux variantes — villa de *Losanna* » vers 1008, aux alentours de 1020 et en 1022—1032⁶⁵, « villa quae dicitur *Losanna* » vers 1010⁶⁶, et « *in villa Losonna* » dans un acte passé entre les années 980 et 990, peut-être⁶⁷. —

personne, qui habitait Ecuwillens. Pour *Loseneta*, habitant le village voisin de Posieux en 1343 cf. le même ouvrage, p. 473, no. 1296.

⁶⁰ E. Philippon, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris 1911, p. 221.

⁶¹ Archives de l'Etat de Fribourg, Registre notarial no. 2721, fo. 128.

⁶² *Historia Patriae Monumenta*, Chartarum t. II, vol. 63.

⁶³ *Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève*, Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XIV, Genève 1862, p. 209.

⁶⁴ Ch. Marteaux, *Noms de lieux liguro-celtiques en Haute-Savoie*, Revue Savoisiennne, 38^e année (1897), p. 114.

⁶⁵ *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay, p. p. Aug. Bernard, t. II, Paris 1853, pp. 608, 613 et 647.

⁶⁶ *Op. cit.*, t. I, Paris 1853, p. 292.

⁶⁷ *Op. cit.*, t. I, p. 635.

⁶⁸ F. Gabotto, *Cartario di Pinerolo fino all'anno 1300*; Biblioteca della Società Storica subalpina, vol. II, Pinerolo 1899, p. 237.

Et de l'autre côté des Alpes, en Piémont, dans la province de Cuneo, un hameau de la commune de Torresina porte le nom de *Losana*, ou *Losanna*. Je ne sais si c'est ce *Losana* qui est mentionné dans un acte du 6 mars 1275 par lequel Aimon, abbé de St. Martin de Pignerol, donna à Thomas III de Savoie tous les droits seigneuriaux appartenant au monastère dans la vallée de St. Martin, «salvis [decimis] ... una scilicet dicta del pis, alia dicta cella capraria et alia *lauzona*»⁶⁸, dans un acte, du 4 septembre de la même année, dont un témoin s'appelle «Maifredo de *losana* de valle lemine»⁶⁹, et dans un document enfin du 24 août 1282 daté de Pignerol, et donnant le nom de «*Jacobus domine losane*» parmi ceux des témoins⁷⁰.

Je ne sais enfin s'il faut rapprocher des noms précédents celui de *Val di Losana*, «vallone che scende dalle pendici orientali del Baldo veronese (conca della Ferrara)», selon M. Bertoldi⁷¹, qui semble rapprocher ce nom de celui de l'*Alosus fluvius* donné par le *Thesaurus linguae latinae* qui remonterait, selon le même auteur, à un **alisa*.

Beaucoup de ces toponymes, suisses, français et piémontais, apparentés à *Lausanne*, ont, comme ce dernier nom, une finale *-anne*, *-anna*, *-ana*. Mais celle-ci doit très certainement remonter partout à un *-onna* (ou peut-être, dans certains cas, à *-ona*) primitif: pour *Lausanne*, le fait est certain, puisqu'une inscription datant sans doute de l'an 108 après J.-C. mentionne les «*vicani Lousonnenses*»⁷², et que de nombreuses monnaies mérovingiennes ont, dans leur légende, *LAVSONNA*, *LAVSONNA CIVETATE*, et autres formes analogues⁷³. Etant donné que toutes ces monnaies ont encore la finale *-onna*, et que dans les actes du concile de

⁶⁹ F. Gabotto, *op. cit.*, p. 241.

⁷⁰ *Historiae Patriae Monumenta*, Chartarum t. I, col. 1553.

⁷¹ V. Bertoldi, *Residui nel lessico pireneo-alpino*, Revue de linguistique romane, t. III (1927), p. 277, note 7.

⁷² *CIL* XIII, 5026.

⁷³ Et non pas *LAVSANNA* comme dit M. Cramer, dans Pauly-Wissowa-*op. cit.*, 26e demi-vol., col. 1532. Pour ces monnaies, cf. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 292, et naturellement l'ouvrage de Rochefort, no. 2117—2123. Elles sont décrites également par M. Besson, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, Lausanne 1909, pp. 225—227.

Chalon de 639—654 il est question encore d'un « *episcopus ecclesiae Lausonicensis* »⁷⁴ on pourrait admettre que le passage de *-onna* à *-anna* est postérieur à cette date, et antérieur au contraire à la date de l'incision de l'építaphe de l'évêque David, sacré en 827 et mort en 850, puisque cette építaphe parle de l'« *antistes quondam Lausannae nomine David* »⁷⁵. Mais il convient de noter que l'építaphe du successeur de David, l'évêque Hartmann (852—878), donne les mots: « *fuit antistes Clemens Lausonnis urbe* »⁷⁶: à cette époque encore, par conséquent, la finale *-anna* n'avait pas vaincu complètement, dans l'usage écrit tout au moins, puisque la forme dialectale actuelle, *lozenà*, s'explique par *-onna*, et non point par *-anna*. Pour les autres noms mentionnés plus haut, nous avons aussi de bons indices que, antérieurement à la finale *-anne*, ou *-anna*, ou *-ana*, ils étaient terminés en *-onna*, *-ona* et correspondaient donc exactement au *Lousonna* de Vidy. Comme pour ce dernier, la finale de la forme patoise que l'on connaît de ces lieux-dits *Lausannaz*, *Lausenaz*, de Vuissens et de Hennens, répond tout à fait à *-onna*; et, d'autre part, pour le *Losana* ou *Losanna* piémontais, nous avons *Lauzona* et 1275 et, pour le *Lozanne* du département du Rhône, *Losonna* dans le texte le plus ancien qui contienne ce nom de lieu, texte qui date, nous l'avons vu, de 980—990 environ. Il semblerait donc que si l'évolution *-onna* > *-anna* s'est effectuée partout, ce n'a pas été partout à la même époque: on dirait que le nom de la ville de *Lausanne* a été le premier affecté. Il est vrai que cela peut n'être qu'un trompe-l'oeil dû au fait que nous avons beaucoup plus de renseignements, et surtout des renseignements plus anciens, en ce qui concerne ce *Lausanne* — là qu'en ce qui concerne les autres. Ce qu'il y a de

⁷⁴ Sur cet évêque, cf. M. Besson, *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque (534—888)*, Fribourg 1908, p. 17. La date ordinairement admise pour ce concile de Chalon est le 24 octobre 650: cf. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, Paris 1907, p. 372.

⁷⁵ M. Besson, *L'art barbare* ..., p. 208; le même auteur, *Contribution* ..., p. 36, note 3, cite différents recueils où se trouve cette inscription: qu'il me suffise de mentionner ici les *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXIV, p. 779 et *Gallia christiana*, t. XV, p. 331.

⁷⁶ M. Besson, *L'art barbare* ..., p. 209.

certain, en tout cas, c'est que l'évolution *-onna* > *-anna*, *-anne* est un fait phonétique général, dans l'est au moins du domaine gallo-roman. Les *Brevannes*, par exemple, écart et étang de l'Ain, sont appelées *Brevannes* au XVIII^e siècle, mais *Brevonnes* en 1236⁷⁷; pour *Véronnes-les-Grandes*, dans la Côte-d'Or, on a les formes *Verona* en 828, *Verones* en 1259, *Varonnes* en 1263, mais *Varannes* en 1294 et 1295, *Varennes* en 1431, 1469, 1501, et de nouveau *Véronnes* en 1557, *Véronne* en 1585⁷⁸; *Bannes*, dans la Sarthe, est appelé *Bona* en 651⁷⁹, et j'ai déjà proposé d'expliquer le nom d'une source de Vuissens (Fribourg), *Fons Diannaz* en 1417, par un *Fons Divona*⁸⁰. Par ailleurs, j'ai proposé aussi de voir dans le nom de la *Borbannaz*, source et fontaine à Musiège (Haute-Savoie), un *Borbona*⁸¹, et dans celui de la *Brinaz*, affluent du lac de Neuchâtel, *Briana* en 1263, un **Brig-ona* ou un **Brig-onna*⁸². J'ai montré encore que, de même qu'il existe l'évolution *-onna* > *-anna*, nous avons un parallèle *-onia* > *-agne*: ainsi: la *Sautagne*, petit ruisseau affluent de la Glâne (Fribourg), était-elle appelée *Soutogny* en 1302 encore; et l'*Arbagny*, autre petit ruisseau fribourgeois, est un diminutif en *-ellu* d'un **Arbagne* qui doit remonter à *Alb-onia*⁸³.

La forme primitive *Lousonna* (ou peut-être, dans certains cas, *Lousona*) étant ainsi assurée, il s'agit de rechercher enfin quelle est la signification de ce terme, si tant est qu'il doit être séparé du nom du *Los*, *Laus*, dont il a été question plus haut. Le fait que plusieurs de ces noms — ceux des lieux-dits — sont accom-

⁷⁷ E. Philippon, *op. cit.*, p. 66.

⁷⁸ A. Roserot, *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, Paris 1924, p. 414.

⁷⁹ H. Maver, *Einfluss des vorchristlichen Kultus auf die Toponomastik Frankreichs*, Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Klasse, vol. 175, fasc. 2, Wien 1914, p. 51.

⁸⁰ La « fontaine de Diane » de Vuissens (Fribourg), Folk-Lore suisse, 18^e année (1928), pp. 1—7.

⁸¹ Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois, 4^e série, Annales fribourgeoises, vol. XIX (1931).

⁸² Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois, 3^e série, Annales fribourgeoises, vol. XVI (1928), pp. 59—60.

⁸³ Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois, 4^e série, Annales fribourgeoises, vol. XVIII (1930), p. 167 et sqq.

pagnés de l'article laisserait croire que nous avons là un nom qui était primitivement nom commun, ou qui en tout cas a pu être primitivement un nom commun et avoir été compris assez longtemps comme tel.

Ce nom commun, je crois qu'il n'y a pas à le chercher bien loin: il a existé, en celtique probablement — le mot a au moins été connu sur territoire anciennement gaulois — un mot **lausa*⁸⁴ que l'on retrouve en piémontais sous la forme de *lōsa*, *losa* « dalle, pierre plate, ardoise »⁸⁵, à St-Jean-de-Maurienne sous la forme *lōsa* « ardoise »⁸⁶, en lyonnais *lousa*, *lusa*⁸⁷, en provençal *lauso*, s. f. « pierre plate et mince servant à recouvrir les maisons, dalle » et les dérivés *lausa* « daller », *lausage* « dallage, pavage », *lausaire* « ardoisier, couvreur », *lausas* « grande dalle, grosse pierre plate », *lausero* « roche qui se débite en pierres plates; dalle, en Gascogne », *lausetto*, s. f. « petite dalle », *lausié* « carrière de dalles », *lausiero*, s. f., « lieu où l'on trouve des pierres plates, ardoisière », *lausiho*, s. f. « gravier de forme plate », *lausisso*, s. f. « amas de pierres plates »⁸⁸. Quant au vieux français *lauziere*, s. f. « poutre sur laquelle se placent les *lauzes* »⁸⁹, ce doit être un emprunt à l'ancien provençal *lauziera*⁹⁰ « Schieferbruch », dérivé lui-même de *lauza* « roche, rocher; dalle, pierre plate servant à couvrir les toits »⁹¹. On retrouve le mot en catalan, qui a *llosa*, s. f. « pierre plate rectangulaire »⁹², ainsi qu'en espagnol, avec *losa* « dalle » — d'où

⁸⁴ W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg 1911, no. 4946, pp. 356—357.

⁸⁵ Cf. en particulier Cas. Zalli, *Dizionario piemontese*, 2a ed., vol. I, Carmagnola 1830, p. 493.

⁸⁶ Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard*, Paris et Annecy 1902, p. 252.

⁸⁷ N. du Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon 1890, p. 238.

⁸⁸ F. Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, t. II, p. 193.

⁸⁹ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IV, p. 738c.

⁹⁰ E. Levy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, vol. IV, Leipzig 1904, p. 346.

⁹¹ M. Raynouard, *Lexique roman*, t. IV, Paris 1842, pp. 31—32, et E. Levy, *op. cit.*, vol. cit., p. 339.

⁹² P. Labernia y Esteller, *Diccionari de la lengua catalana*, nova ed., Barcelona s. d., vol. II, p. 173.

le dérivé *losar* « daller » —, et en portugais, avec *lousa*, s. f. « ardoise, dalle, pierre tumulaire ». Étant donné l'aire occupée aujourd'hui encore par ce mot, il est extrêmement vraisemblable que, bien qu'il n'ait pas laissé de traces dans les dialectes de la Suisse romande — notons qu'il existe cependant à peu de distance plus au sud, puisqu'il vit encore à St.-Jean-de-Maurienne — les populations gauloises qui habitaient les environs du Léman le connaissaient aussi. Le fait d'ailleurs qu'il est signalé en lyonnais permet également de supposer qu'il était connu dans la vallée supérieure du Rhône, étant donné le rôle qu'a joué le centre de Lyon dans la formation et la vie du franco-provençal. Comme l'a justement remarqué M. Kurylowicz⁹³, le portugais *lousa* et l'ancien provençal *lauza* postulent une ancienne diphtongue *-au-*. Mais cette diphtongue elle-même, comme dans d'autres mots tels que **braucus* < *vroukos* < **vroikos*⁹⁴, peut remonter à *-ou-*⁹⁵, de sorte qu'il n'est pas improbable que ce **lausa* provienne lui-même de **lousa*, qui se retrouverait dans *Lousonna*.

En d'autres termes, ce *Lousonna* serait un dérivé de **lousa* > **lausa*. M. Kurylowicz a noté encore que, si les formes portugaise et provençale supposent un étymon ayant la diphtongue *-au-*, le sens primaire de ce **lausa* est moins net « car, tandis que les mots romans ont en général le sens de « dalle », le portugais et le piémontais présentent le sens plus spécial d'« ardoise »...; cette dernière signification étant donc attestée pour deux domaines indépendants, M. Meyer-Lübke l'admet comme primaire à côté de « dalle ». M. Kurylowicz finit par admettre que le sens primitif aurait été « ardoise », ce qui permettrait de voir dans **lausa* une évolution d'un plus ancien **leus-*, qui serait le correspondant celtique d'une racine germanique **fleus-* « fendre ». Sans que je puisse me prononcer sur ce rapprochement, qu'il me suffise de re-

⁹³ J. Kurylowicz, *Sur quelques mots provençaux. A propos de l'aceltique*, Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes par ses amis et ses élèves, Collection linguistique p. p. la Société de linguistique de Paris, vol. XVII, Paris 1925, p. 213.

⁹⁴ W. Meyer-Lübke, *op. cit.*, no. 1333, p. 97.

⁹⁵ W. Meyer-Lübke, *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, vol. XXXI (1910), col. 283.

marquer que les langues romanes ne rendent pas absolument certaine l'opinion que le sens primitif du mot serait « ardoise ». De ce que les dictionnaires portugais, de même que le vocabulaire piémontais de Zalli donnent comme premier sens du mot « ardoise », on ne peut sans autre tirer la conclusion que **lausa* aurait eu, dans ces domaines extrêmes comme dans les régions intermédiaires, le sens premier d'« ardoise » : il faudrait au moins prouver qu'en portugais et en piémontais, il n'a pas pu se produire, indépendamment, une évolution sémantique du mot qui aura abouti à « ardoise ». Au surplus, voici que, s'opposant à Zalli, le dictionnaire piémontais aussi, de Sant' Albino mentionne comme premier sens de *losa* : « Lastra; pietra non molto grossa, e di superficie piana: di cui per lo più ci serviamo per lasticare le vie, ed altri infiniti usi »⁹⁶. Je pense d'ailleurs que l'étymologie proposée par M. Kurylowicz s'adapterait aisément à un **lausa* dont le sens primitif aurait été « pierre de forme aplatie, dalle », les dalles s'obtenant aussi en taillant, en fendant des blocs de pierre.

Mais si **lausa* a le sens de « sorte de pierre » — c'est à dessein que je me sers d'une définition peu précise —, il s'ensuivrait que *Lousonna* serait un dérivé de « sorte de pierre ». On a voulu voir dans cet *-onna* final un mot celtique *onna* « fons », en se basant sur le fait que le *Glossaire d'Endlicher* donne la glose *onno* « flumen »⁹⁷, et que la *Vita Sancti Domitiani*, consacrée au récit de la vie d'un personnage du IV^e siècle, mentionne deux sources du territoire de Lagnieu (Ain) appelées *Bebronna* et *Calonna*⁹⁸. Mais ce dernier argument, de même que le fait, mis en lumière par M. Jullian, que le nom actuel (qui aurait été d'abord un surnom) de la *Saône*, *Sauconna*, serait tiré de celui d'une source sacrée de Chalon, lieu d'embarquement et de débarquement des légionnaires⁹⁹, ne peuvent démontrer qu'une chose : à savoir que ce

⁹⁶ V. di Sant' Albino, *Gran dizionario piemontese-italiano*, Torino 1859, p. 722.

⁹⁷ Cf. G. Dottin, *La langue gauloise*, Paris 1920, p. 277.

⁹⁸ A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, p. p. P. Marichal et L. Mirot, Paris 1929, pp. 55—56, et A. Dauzat, *Quelques noms prélatins de l'eau dans la toponymie de nos rivières*, *Revue des Etudes anciennes*, t. XXVIII (1926), pp. 157—159.

⁹⁹ C. Jullian, *art. cit.*, p. 212.

suffixe *-onna* se rencontre très fréquemment dans des noms de sources ou de cours d'eau. Quant au mot soi-disant gaulois du *Glossaire d'Endlicher*, qu'on ne peut rapprocher d'aucun autre mot celtique connu — ainsi que l'a d'ailleurs remarqué dernièrement M. Dauzat —, il est plus prudent de se rallier à l'opinion de M. Hubschmied¹⁰⁰, qui voit dans cet *onno* tout d'abord une erreur pour *onna*: et cet *onna* ne serait lui-même qu'un mot fabriqué par abstraction, d'après les nombreux hydronymes en *-onna*.

Que ce suffixe se retrouve dans des dizaines et des dizaines de noms de cours d'eau, c'est ce qu'on savait déjà; Holder dit qu'il est fréquent aussi dans des noms de personne et dans des noms divins: on peut ajouter, ainsi que l'a fait M. Hubschmied¹⁰¹, qu'on le rencontre en gaulois comme terminaison des hypocoristiques. De plus, selon toute vraisemblance, on ne peut le séparer du suffixe *-ono*, *-ona*, qui lui aussi se retrouve dans des noms de cours d'eau, et dans des noms divins: le redoublement de la nasale, dans *-onno*, *-onna*, s'expliquerait, selon M. Hubschmied encore¹⁰², par un phénomène spécial de renforcement consonnantique qui se rencontre dans de nombreuses langues, dans les hypocoristiques, les suffixes diminutifs, les mots signifiant « petit », dans les mots, bref, ayant une valeur affective¹⁰³. Et si, comme le veut M. Hubschmied, le suffixe *-on-*, ou son dérivé *-ono-*, *-ona*, avait en gaulois la même valeur individualisante que *-on-* en grec, en latin et en germanique, et était employé lui aussi dans la formation de substantifs parallèles à *Αένων*, *Σίμων*, *Στράβων*, *Cato*, *Naso* ou *der Weisse*, anc. h. all. *der wizo*¹⁰⁴, il s'ensuivrait que *Lousonna* aurait le sens de « la Pierre », avec une valeur particulière cependant, soit qu'on

¹⁰⁰ J. U. Hubschmied, *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs: Ogo, Château-d'Oex, Uechtland*, *Zeitschrift für deutsche Mundarten*, vol. XIX (Festschrift Bachmann) (1924), p. 190, note 3.

¹⁰¹ J. U. Hubschmied, *art. cit.*, p. 193, note 4.

¹⁰² J. U. Hubschmied, *art. cit.*, p. 195, note 2.

¹⁰³ Cf. en particulier A. Meillet, *Bulletin de la Société de linguistique*, t. 21, pp. 246 et 272, et t. 23, pp. 79—80; J. Vendryes, *Le langage*, Paris 1921, p. 181, et J. Pokorny, dans sa préface au t. I de A. Walde, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*.

¹⁰⁴ J. U. Hubschmied, *art. cit.*, p. 187, note 2.

ait voulu faire entendre qu'il s'agissait d'une pierre particulièrement importante, ayant une personnalité, soit qu'on ait attribué à cette pierre — et c'est en cela que consistait cette personnalité, cette importance — un caractère divin.

Or, précisément, au milieu de cette plaine située entre le Flon et la Chamberonne où s'élevait *Lousonna*, à quelques centaines de mètres du Flon, existait une pierre dont on a des traces jusqu'en 1832: elle est signalée la première fois dans un document de 1495, sous le nom de « *Pierraz ouz Pyn* », porté par le lieu-dit où elle se trouvait. Mais en 1595 la mention de « *Pierre Oupin* » s'applique au bloc lui-même, et un plan de 1723 précise son emplacement, dans la propriété de Jean-Louis du Theil, à quelques centaines de mètres au nord-nord-ouest de l'actuel château de Vidy. Et soit ce plan, soit surtout un plan de 1828—1832 paraissent figurer même le monolithe, *Pierre Oupin* en 1723, *Pierre Oudin* en 1832, comme un tronc de cône avec, semble-t-il, une surface plane à sa partie supérieure¹⁰⁵. Cette pierre, qui servait à délimiter la dîme de Vidy de celle de Lausanne — c'est à cet usage sans doute qu'elle a dû sa conservation — portait aussi le nom, en 1625, de *Pierre des Caresmes*¹⁰⁶. Mais — et c'est ce qui est plus important, en ce que nous avons là une preuve, et de l'antiquité du monument, et de son caractère religieux — une des copies de la *Chronique lausannoise* de Plantin, copie du XVII^e siècle, dit qu'il y avait à Vidy « une grande pierre élevée hors de terre où il y avait trois visages d'hommes engravés, dont deux étaient comme effacés. Le troisième, qui regarde du côté de Lausanne, paraissait fort bien, il n'y a pas longtemps. Cette pierre est appelée par le vulgaire la pierre Ouppin, comme qui dirait la pierre de Jupin. Il n'y a pas longtemps qu'auprès de cette pierre, en creusant en terre, on y trouva les fondements d'un édifice carré, non pas beaucoup grand, qui pourrait avoir été un temple dédié à quelque idole de paysan »¹⁰⁷.

¹⁰⁵ M. Reymond, *Sur deux monuments romains de Vidy*, Revue historique vaudoise, 33^e année (1925), pp. 48—49.

¹⁰⁶ M. Reymond, in E. Mottaz, *Dictionnaire ...*, t. II, p. 767.

¹⁰⁷ Cité par M. Reymond, *Sur deux monuments romains ...*, loc. cit., p. 50.

Il est évident que si les renseignements fournis par Plantin, dans une langue où les barbarismes fourmillent, sont intéressants, l'étymologie qu'il donne de ce nom de *Pierre Oupin* l'est beaucoup moins. Dans la liste dressée par M. S. Reinach des dénominations appliquées en France et ailleurs aux monuments de pierre brute¹⁰⁸, on ne trouve aucun nom qui puisse être rapproché de ce *Pierre Oupin*, *Pierraz ouz Pyn*, nous l'avons vu, en 1495. Mais je crois qu'il n'y a pas à chercher très loin la signification de ce terme: j'y verrais un dérivé en *-incu* du gentilice *Ulpus*, dont un autre dérivé, *Ulpicum*, a donné le nom de *Ouchy*, localité séparée de Vidy par le seul territoire de Cour; *Ouchy* était appelé *Oschie* vers 1184, en 1188 et en 1228¹⁰⁹. La *Pierre Oupin* serait donc la « pierre d'Ulpus »: peut-être, une fois le domaine de ce dernier arrivait-il jusqu'à ce bloc: le territoire de Cour n'a peut-être été séparé des deux autres qu'à l'époque mérovingienne. Il n'y a à cette étymologie qu'une difficulté: c'est que, après *petra*, on s'attendrait évidemment à un adjectif en *-inca* > *-inche*; mais il ne serait pas impossible que le premier terme de la dénomination ait été tout d'abord un masculin, *saxum* par exemple, suivi d'un adjectif masculin en *-incu* qui, figé plus tard et sans signification précise — cela d'autant plus que, par suite de son évolution phonétique, *Ulpicum* s'en était éloigné sensiblement — aurait été pris peut-être pour un nom de personne, ou au moins aurait été juxtaposé tel quel à un nouveau premier terme, soit à *petra*.

Ce nom, d'ailleurs, n'a aucune importance. Le fait le plus intéressant est celui de ces trois visages humains gravés, ou mieux sculptés sur la pierre. Il faut y reconnaître évidemment, comme l'a fait M. Viollier¹¹⁰, une représentation des Matres: il en rapproche très justement la *Pierre aux dames* de Troinex près de Genève — avec cette différence que ce dernier monument a quatre figures de femmes assises grossièrement sculptées: mais on a expliqué cette exception (les Matrones allant en général par trois)

¹⁰⁸ S. Reinach, *Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires*, Revue archéologique, 3e série, t. XXI (1893, janvier-juin), pp. 195—226.

¹⁰⁹ E. Muret, in E. Mottaz, *Dictionnaire ...*, t. II, p. 385.

¹¹⁰ D. Viollier, *op. cit.*, p. 194.

en supposant que le quatrième personnage aurait été un dédicant¹¹¹. — Et M. F. Stähelin, à son tour, a rapproché de ce monolithe genevois, et une pierre angulaire de l'église de Windisch (Argovie), endommagée actuellement, qui représentait, d'un côté le Mercure gaulois, de l'autre trois Matrones debout¹¹², et le *Jungferenstein*, près d'Oedenburg, dans la région montagneuse du canton de Bâle, qui serait « eine gewaltige, ... etwas gehobene Steinplatte, die dadurch einen Tisch bildete »¹¹³, autour de laquelle on aurait trouvé des monnaies romaines: et une légende parle de trois soeurs qui, au clair de lune, se baignaient dans la source voisine¹¹⁴. Il n'est pas impossible qu'à la *Pierre Oupin* aussi ait été rattachée une légende analogue: Dumur note en tout cas qu'« il semblerait que, de proche en proche, les générations se soient transmis le lointain souvenir d'incantations pleines de mystère. Plusieurs fois, au XVIIIe siècle, la classe des Pasteurs de Lausanne dut s'occuper de pratiques occultes dont la fontaine de Vidy ou de la Bourdonnette était le théâtre, et nous savons qu'aujourd'hui encore les esprits follets dansent la nuit sur la plaine »¹¹⁵.

La *Pierre Oupin*, en un mot, ne serait qu'un témoignage de plus de la vitalité et de l'importance qu'avait en Helvétie le culte des *matres* ou des *matrones*, culte dont nous avons tant de traces dans des inscriptions, des objets votifs et autres¹¹⁶ et dont de nombreux hydronymes ont aussi gardé le souvenir¹¹⁷. Dumur note

¹¹¹ W. Deonna, *Déeses gallo-romaines de la maternité et de la fertilité au Musée d'Art et d'Histoire de Genève*, Indicateur d'antiquités suisse, nouv. sér., vol. XXIX (1927), p. 24.

¹¹² F. Stähelin, *Aus der Religion des römischen Helvetiens*, Indicateur d'antiquités suisse, nouv. sér., vol. XXIII (1921), p. 20, et le même: *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel 1927, p. 448.

¹¹³ W. Merz, *Die Burgen des Sisgaus*, vol. III, Aarau 1911, p. 61.

¹¹⁴ F. Stähelin, *Denkmäler und Spuren helvetischer Religion*, Indicateur d'antiquités suisse, nouv. sér., vol. XXVI (1924), p. 27.

¹¹⁵ B. Dumur, *Le vieux Lausanne*, Revue historique vaudoise, 9e année (1901), p. 203.

¹¹⁶ Cf. en particulier F. Stähelin, *Aus der Religion ...*, loc. cit., p. 20—22, et W. Deonna, *art. cit.*, pp. 17—26.

¹¹⁷ Cf. mon article *Quelques traces du culte des Matres en toponymie, particulièrement en Suisse romande*, Revue des Etudes anciennes, t. XXXI (1929), pp. 239—252.

encore qu'à deux reprises on a fait des fouilles sur l'emplacement de la *Pierre Oupin*, et qu'on aurait retrouvé là, peu avant 1901, d'« anciennes substructions dont le plan a été levé. Les murs en sont peu épais, et feraient penser à une simple habitation particulière plutôt qu'à un temple », dit-il : mais, jusqu'à plus ample informé, on ne peut exclure qu'il y ait eu, en cet endroit précis, un bâtiment, de peu d'importance peut-être, affecté au culte de cette pierre. Était-ce de cet édifice, ou d'un autre temple de Lousonna, que proviennent des pierres qui forment les soubassements de l'actuelle cathédrale de Lausanne ? Dans ces soubassements, on a retrouvé entre autres un chapiteau orné d'une figure grotesque armée de deux cornes *convoluta in anfractum*, soit recourbées autour des oreilles : ce morceau d'architecture, a-t-on dit¹¹⁸, a pu appartenir à un temple gallo-romain de Vidy. Mais, qu'on en connaisse ou non le sanctuaire, il n'en reste pas moins acquis, je pense, que cette *Pierre Oupin* a été l'objet d'un culte de la part des populations helvètes des environs, qu'elle a eu un caractère sacré.

Résumons le résultat acquis jusqu'à maintenant. D'un côté, le nom de *Lousonna* paraît être un dérivé, au moyen du suffixe *-onna* servant fréquemment de déterminatif et de suffixe hypocoristique dans la formation de noms de divinités, du mot **lausa* < **lousa* « pierre plate, dalle ». D'un autre côté, il se trouve que, dans cette plaine de Vidy où s'élevait Lousonna, il a existé un mégalithe qui n'a disparu qu'au siècle passé, et dont le caractère religieux ressort parfaitement de ce que, selon des témoignages anciens, il portait trois figures humaines sculptées qui ne peuvent représenter, étant donné les rapprochements qu'on peut faire, que des matres.

Y a-t-il dès lors un rapport entre ce mégalithe et le nom *Lousonna* ? Le nom de *Lousonna* est-il dû, pour parler plus précisément, à cette pierre sacrée ? Ce n'est pas impossible ; pas improbable, même. Il est vrai que **lausa* paraît avoir eu le sens de « pierre de forme aplatie, dalle » : mais on ne peut évidemment se baser sur les dessins des plans de 1723 et de 1832 qui la représentent, nous l'avons vu, sous la forme d'un cercle plein avec un

¹¹⁸ J. Gruaz, *A Vidy*, Revue historique vaudoise, 18e année (1910), p. 286.

noyau au centre, ou peut-être, d'un tronc de cône, pour juger de son aspect: il est clair que ce pouvait être là une représentation plus ou moins conventionnelle pour préciser l'emplacement de la pierre, sans que le géomètre se soit inspiré de la forme de celle-ci. Si vraiment *Lousonna* doit son nom à la *Pierre Oupin*, il faudrait, étant donné que **lousa* semble avoir eu le sens primitif de « pierre de forme aplatie, dalle », que la *Pierre Oupin* ait eu cette caractéristique, ou un aspect approchant: seul l'examen de la pierre pourrait nous éclairer tout à fait. Mais tout ce que nous savons, hélas, c'est que Plantin parle d'une « grande pierre élevée hors de terre où il y avait trois visages d'hommes engravés », c'est-à-dire bien peu de chose. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas impossible qu'un mégalithe de forme aplatie ait eu, comme le nôtre, un rapport avec le culte des *matres* puisque nous savons que la *Jungfernstein* du canton de Bâle était précisément une grande dalle, formant table: et si la *Pierre Oupin* a eu cette forme aplatie, elle a pu le plus naturellement du monde porter un nom dérivé de **lausa*. — Mais même si elle n'avait eu qu'une ressemblance très vague avec un dolmen — car il est certain que ce sont les dolmens qui sont d'habitude désignés par le nom de *lauses* ou de *pierres plates* — il n'en est pas moins possible que, si elle a eu une surface plane quelconque, elle a pu être désignée par ce nom de **lausa*, puisque certains menhirs sont appelés *pierres plates*¹¹⁹ eux aussi.

Il est probable d'ailleurs, que cette *Pierre Oupin* n'était pas un mégalithe apporté par les hommes, mais qu'il s'agissait d'un

¹¹⁹ Cf. S. Reinach, *Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires*, Revue archéologique, 3e série, t. XXI (1893, janvier-juin), pp. 198 et 200. Cf. spécialement Jaubert de Réart, *Mémoire sur quelques monuments celtiques existant dans le département des Pyrénées-Orientales*, Mémoires ... p. p. la Société des antiquaires de France, t. XI (1835), p. 5, qui signale près de Molitg une « table d'environ cinq pieds de large sur huit de long, soutenue par trois supports, dont deux fixés verticalement dans le sol... Ce monument est ... désigné ... sous le nom de *tombeau des Gentils* [*tumul dels Gentils*]; on lui donne aussi le nom de la *Lloza* (ardoise, dalle) ». Par contre, M. Deschamps de Pas, *Notice sur quelques monuments de l'ancienne province de Bretagne*, Mémoires ... p. p. la Société des antiquaires de France, t. XX (1850), p. 153, signale un menhir portant ce nom de « pierre plate ».

simple bloc erratique: le cas n'est pas rare, en Suisse romande, de blocs erratiques qui ont été l'objet d'un culte à l'époque préhistorique, et même beaucoup plus tard¹²⁰. On peut vraisemblablement soutenir, dès lors, que notre pierre avait une forme plutôt massive — ce qui ne s'opposerait pas aux vagues dessins des plans de 1723 et de 1832 — et que sa face supérieure, ou les faces latérales, étaient relativement planes: ce qui a pu motiver l'appellation de * *lausa* qui lui a été donnée. Le fait que ce bloc portait l'effigie de trois déesses-mères témoigne de son importance religieuse: sans doute devait-on rendre un culte à ces *matres*, qui avaient fait de ce mégalithe leur habitat; mais sans doute aussi ce même bloc était-il considéré comme la représentation, l'expression matérielle d'une divinité, *Lousonna*, divinité-rocher de nature analogue à celle qui, selon M. Vendryes, aurait donné son nom à *Alisa* et aux toponymes de même type¹²¹.

Et dans cette divinité-rocher *Lousonna*, qui sans doute était bien plus ancienne que le culte des *matres*: ce dernier ne se serait fixé sur ce bloc qu'après que celui-ci aurait eu une valeur religieuse propre durant des siècles déjà, peut-être — il s'agirait là d'un cas d'adaptation à de nouvelles idées religieuses d'un objet appartenant à une croyance plus ancienne analogue aux christianisations d'objets ou de cultes païens antérieurs —; dans cette divinité-rocher *Lousonna*, à laquelle la ville de Lausanne devrait son nom, je serais tenté de voir le *genius* même de Lousonna, *genius* dont l'existence est démontrée par l'inscription, retrouvée en 1739 aux environs de Vidy précisément, et qui daterait de vers 161—169, ou de 177—180 après J.-C., par laquelle P. Clodius Cornelius recommande les empereurs « Soli, *Genio*, Lunae »¹²². Il est vrai que

¹²⁰ Cf. en particulier L. Rüttimeyer, *Ur-Ethnographie der Schweiz*, Schriften der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde, vol. XXI, Basel 1924, pp. 368—384, et le même, *Über Schalen- und Gleitsteine im Kanton Wallis und ihre Bedeutung*, Archives suisses des traditions populaires, t. XXVIII (1928), pp. 145—190. Cf. également, pour le canton de Fribourg, mon article *Légendes et coutumes populaires relatives à quelques mégalithes fribourgeois*, rev. cit., t. XXIX (1929), pp. 18—32.

¹²¹ J. Vendryes, *Revue celtique*, vol. XXXVIII (1920—1921), p. 184.

¹²² *CIL* XIII, 5026. Pour la bibliographie relative à cette inscription, cf. Viollier, *op. cit.*, p. 198.

le *Genius populi romani* était représenté d'abord par un homme barbu, puis par un jeune homme imberbe¹²³, et que bon nombre de génies de villes étaient mâles, comme *Delventinus* à Casinum, *Numitericus* à Atana, *Visidianus* à Narnia: mais il y avait aussi des génies femelles, comme *Ancharia* à Asculum, *Nortia* à Volsinies, *Valentia* à Ocrinum, *Hostia* à Sutrium: et c'est à cette catégorie que *Lousonna* devrait se rattacher: M. Jullian a déjà remarqué que les Gaulois confiaient beaucoup plus volontiers que les Romains leur existence à des déesses¹²⁴.

Il est vrai encore que, d'habitude, ces génies des villes étaient identifiés avec la source qui avait permis la création de la cité en question: ainsi Ausone appelle-t-il *Urbis Genius* la fontaine Divone de Bordeaux; et, selon M. Jullian, qui mentionne l'exemple précédent, « le *Genius Pagi* » du Pays Basque ne peut être que l'une des sources d'Hasparren¹²⁵. Et il est vrai aussi que, le plus souvent, ce sont ces divinités aquatiques qui ont donné leur nom à la ville: tel le dieu *Nemausus* à Nîmes — dieu de la « Fontaine », adorée aussi sous forme de déesses-mères¹²⁶, *Ματρεβο Νημανσιναβο*, de même que le monolithe *Lousonna* aurait lui aussi été vénéré comme une matérialisation de trois déesses-mères —; tel le dieu *Aximus* à Aime, le dieu *Ivavus* à Evaux (Creuse), la déesse *Divona* à Cahors, et tant d'autres¹²⁷.

On pourrait se demander dès lors si *Lousonna* n'a pas pu être, à une certaine époque tout au moins, une divinité aquatique. Il ne serait pas impossible — mais il est évident que nous sommes ici en pleine hypothèse — que le nom et le caractère divin de *Lousonna*, déesse-rocher, ait pu passer au cours d'eau voisin; que, en d'autres termes, la divinité *Lousonna* ait pu se manifester de deux façons: sous les espèces d'un bloc de rocher — manifestation plus ancienne, puis sous les espèces d'un cours d'eau. De là peut-

¹²³ Cf. Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*, t. II, p. 1493.

¹²⁴ C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, Paris 1908, p. 151.

¹²⁵ C. Jullian, *Notes gallo-romaines*; CVII. Cherchez la source, *Revue des Etudes anciennes*, t. XXVII (1925), p. 211.

¹²⁶ C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, p. 130, note 5.

¹²⁷ C. Jullian, *op. cit.*, vol. cit., p. 130, notes 5, 6 et 9.

être aussi — si tant est que ce ne sont pas des dérivés d'*aliso* — les hydronymes *Lauzon*, rivière qui passe à Rocamadour; *Lauzon* affluent de la Durance; *Lauzon*, affluent de la Sorgue¹²⁸; *Lausenche*, rivière du Dauphiné¹²⁹, nom dont Mistral déjà a fait un dérivé de *Lauso*¹³⁰; *Lusine* affluent du Doubs, qui aurait porté le nom de *Lausanne* dans un texte de 1768, ainsi qu'a bien voulu me le dire M. M. Reymond¹³¹.

Mais, si cela était admis, il resterait à savoir quel cours d'eau aurait porté ce nom de *Lousonna*. Le Flon actuel était vraisemblablement connu à l'époque gallo-romaine, avons-nous dit, sous la dénomination de *Lupus* — ou une forme gauloise synonyme; il est peu probable que la Louve actuelle ait pu s'appeler, elle, *Lousonna* — elle a dû porter à un moment donné le nom de *Flonzel*, témoin le nom de *Flonzel* resté à la ferme située près de sa source —, puisqu'on devrait admettre que ç'aurait été à l'affluent du Flon de baptiser le cours d'eau plus grand dans lequel il se déversait, ce qui est invraisemblable. Une solution plus simple est possible, qui élimine ces difficultés: dans la région de Lausanne, on a une série de cours d'eau dont la partie inférieure porte un nom totalement différent de celui des ruisseaux — deux d'habitude — qui se réunissent pour le former. Ainsi, à la limite ouest de l'emplacement de l'ancienne Lousonna, nous avons la *Chamberonne*, qui ne porte ce nom que sur une longueur d'un kilomètre et demi à peine, après que la Sorge et la Mèbre se sont réunies;

¹²⁸ Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, t. II, p. 195, renvoie, pour ce dernier nom, à *Auzoun*.

¹²⁹ Il n'est pas possible de mentionner ici le cours d'eau valaisan la *Lozenche*, *Losentze*, *Lozence*, affluent droit du Rhône, appelé *Azensi* en 1218, *Ausenches* en 1339 qui, de même que l'*Ogenze* ou *Ogentze*, sous-affluent du Rhône, doit dériver d'un *alisa*, selon M. E. Muret, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, Romania t. XXXVII (1908), pp. 551—552, par un suffixe *-inca* ou *-entia*.

¹³⁰ Mistral, *op. cit.*, t. II, p. 194.

¹³¹ Il faudrait admettre, pour expliquer cette forme *lu-*, que la diphongue *-au-* gauloise serait devenue *-u-* en gallo-romain, comme dans **trugant* < **trougant* — et d'autres cas semblables: cf. J. U. Hubschmied, *art. cit.*, p. 184, note 1.

ainsi la *Promenthouse* est le cours d'eau formé de l'union de la Serine et du Cordex: et ce nom de *Cordex* lui-même n'est porté par le cours d'eau qu'une fois que le ruisseau de Montant et la Colline se sont réunies; ainsi encore l'une des deux *Paudèze* est-elle formée du Flon-Morand et du Chandelard.

Si donc l'on sent le besoin de l'hypothèse que *Lousonna*, après avoir été le nom de la divinité extériorisée par la Pierre-Oupin, est devenu celui d'un cours d'eau, il suffit d'admettre que cette dénomination a été celle, non point de tout le Flon actuel, mais de son cours inférieur, à partir du moment où il sortait des ravins et des collines, après avoir reçu les eaux de la Louve, pour serpenter doucement vers le lac, en longeant le bourg de Lousonna. Mais, pour mon compte, je ne crois pas à la nécessité de ce *Lousonna* hydronyme; la divinité-rocher *Lousonna* suffit, je pense, pour expliquer le nom de la localité: et sans doute suffirait-il de chercher un peu, pour trouver d'autres dieux-rochers gaulois. Leur existence est d'autant moins bizarre que de nombreuses montagnes, de nombreux pics, dans les Pyrénées et ailleurs, avaient leurs dieux et leurs cultes¹³², et que M. Jullian admet, bien qu'il la déclare hypothétique pour l'époque ligure et gauloise, l'existence d'« objets inanimés, produits de l'industrie ou jeux de la nature, pierres et rochers » où se révélait la présence et l'action d'un dieu¹³³.

Reste à expliquer comment et pourquoi d'autres lieux-dits et d'autres localités ont pu s'appeler *la Lausenaz*, *la Lausannaz*, *la Losannaz*, *la Lauzanne*, *en Losenat*, *Lauzenette*, *Lozanne*, *Losanna*. Ces noms, remarquons-le, se trouvent tous en Suisse romande, en Haute-Savoie, dans l'Ain, le Rhône, les Alpes piémontaises, c'est-à-dire dans une zone qui connaît encore **lausa* comme non commun, ou qui l'a vraisemblablement connu¹³⁴. On peut dès lors admettre que, comme pour *Lousonna*, nous avons là des dérivés de **lausa*. Faut-il supposer que, toujours nous soyons en présence de mots

¹³² C. Jullian, *op. cit.*, vol. cit., p. 133.

¹³³ C. Jullian, *op. cit.*, vol. cit., pp. 137—138.

¹³⁴ Une « pierre à glissade » des environs de Vissoye (Valais) porte le nom de *Pirra Louzenta* (cf. L. Rüttimeyer, *Ur-Ethnographie der Schweiz*, p. 378); mais ce *Louzenta* ne peut être un dérivé de **lausa*: il faut plutôt le mettre en rapport avec les mots *luge*, *luger*, qui sont d'origine préromane.

où le suffixe *-onna* aurait eu une valeur « personnifiante », si l'on peut dire, et que toutes ces *Lousonna* désigneraient des pierres divinisés? Cela n'est sans doute pas impossible pour quelques-unes d'entre elles, d'autant plus que dans la région de la Broye, il a existé des blocs erratiques qui ont été l'objet d'un culte: telle cette « *Pierre de l'Ostour* » < *altare* mentionnée près de Seiry par un texte du XVe siècle¹³⁵, et que, tout près d'Hennens, mais sur territoire de Blessens, subsistent les débris d'un bloc erratique qui lui aussi peut-être a eu un caractère religieux. Pour la *Lausannaz* de Vuissens, on ne trouve sans doute plus trace d'un monolithe quelconque: et cependant, le fait qu'il y a là, le long d'un chemin, une croix — si bien que ce lieu-dit tend à s'appeler aujourd'hui *Champ de la Croix* — ferait penser que cette croix a été placée à cet endroit pour christianiser quelque manifestation superstitieuse, reste d'un culte ancien. Mais il n'est pas impossible non plus que le suffixe *-onna*, ou *-ona*, de ces *Lousonna* qui peuvent être aussi des **Lousona*, ait eu une autre valeur encore, une simple fonction diminutive par exemple, et que dès lors ces mots ne soient que de simples témoins de l'existence de **lausa* chez nous.

Pour expliquer tous ces noms, bref, pour expliquer la *Lozanne* du département du Rhône en particulier, le *Losanna* piémontais aussi, il faudrait une étude détaillée des conditions locales que je ne puis même esquisser ici. Mais, à supposer que ces toponymes n'aient aucune signification religieuse, qu'ils ne soient pas les témoins d'un culte ancien d'une divinité-rocher, ils n'en sont pas moins, comme je viens de le dire, des indices de l'existence, en cet endroit précis, du mot **lausa*, et de son existence jusqu'à une époque assez récente, puisque ces *en la Lausenaz* ont gardé quelque chose du nom commun, peut-être: ils servent tous, en un mot, à rendre plus probable l'étymologie que j'ai proposée pour *Lausanne*. S'ils ne nous renseignent pas sur la religion familière gauloise, sur les cultes topiques à l'époque gallo-romaine, ils peuvent servir à préciser l'aire occupée jadis par un mot pré-roman: et c'est déjà quelque chose.

¹³⁵ Cette dénomination n'était pas rare en Suisse romande: M. M. Reymond a bien voulu me signaler une « *Pierre de l'Outard* » à Dommartin en 1440.